



# Lasne nature

Bulletin trimestriel  
de l'asbl Lasne Nature  
Banque : BE31 0012 3262 3355  
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Siège social et rédaction  
12, rue du Mouton - B1380 Lasne  
Tél. et fax : 02 633 27 64 internet : [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

## La transition écologique : sobriété ou technologie ?

Nous sommes heureusement nombreux à vouloir agir pour éviter les catastrophes liées au changement climatique. Cependant si certains parlent de ralentir la course effrénée de la consommation dans les pays développés, d'autres maintiennent que les solutions seront surtout d'ordre technologique.

Ces deux positions sont elles conciliables ?



La sobriété heureuse (ou simplicité volontaire) :

Cette position fut défendue initialement par Pierre Rhabi<sup>1</sup>. Il dénonce la surconsommation et les dérives d'un système qui pousse à accumuler des biens sous l'influence de la publicité et des différentes techniques de vente (greenwashing, sponsoring...).

Cette surconsommation dans les pays riches épuise les ressources de la planète, provoque une pollution généralisée et l'émission de grandes quantités de gaz à effet de serre, mais elle ne rend pas plus heureux !

La sobriété est un comportement choisi : il s'agit de consommer

moins mais surtout de consommer mieux.

Le dernier rapport du GIEC (avril 2022) souligne l'importance de cette attitude pour réduire les émissions de GES. Il recommande une démarche zéro déchets et zéro gaspillage définie comme :

« un ensemble de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le bien-être de tous les êtres humains dans les limites de la planète. »<sup>2</sup>

Le GIEC invite donc les citoyens à choisir un mode de vie plus sobre par la réduction de tous les gaspillages, la pratique du recyclage et de la ré-utilisation, une mobilité moins énergivore et décarbonnée, un régime alimentaire moins riche en protéines animales...

Les solutions technologiques :

Elles sont présentées par le monde des entreprises comme la bonne stratégie pour répondre aux enjeux climatiques. Pour relever les défis écologiques sans porter atteinte à la croissance économique, Bertrand Piccard et la Fondation Solar Impulse présentent « 1000 solutions innovantes et rentables pour protéger l'environnement. Notre monde a besoin de nouvelles solutions pour améliorer la vie de l'humanité. Les technologies propres et les énergies renouvelables en font partie »<sup>3</sup>.

Un nouveau modèle économique pourrait se développer sur base de l'économie circulaire. Au niveau des entreprises, les principes sont les suivants : limiter les gaspillages par le recyclage, la ré-utilisation, la réparation et l'allongement de la durée d'usage des biens (la fin de

(suite page 2)

Où en êtes-vous avec vos réductions d'émissions de CO2 ?

Nous vous en parlions déjà en 2019 (voir bulletin n°118) dans l'article intitulé « Climat : arrête d'en faire des tonnes ! »



Si vous ne l'avez pas encore compris, nos modes de consommation du passé ont généré un tel excès de CO2 dans l'atmosphère que notre climat est perturbé de façon dramatique partout sur notre (seule) terre.

Chacun d'entre nous doit revoir ses habitudes parce que nous en avons les moyens et aussi le devoir pour que les générations futures puissent vivre sur une



(suite page 3)



Rejoignez-nous  
sur Facebook



# La transition écologique : sobriété ou technologie ?

(suite de la page 1)

l'obsolescence programmée), une meilleure gestion des ressources ainsi qu'une production locale et décentralisée de l'énergie. Selon les partisans de ces solutions, elles pourraient mener à une « **croissance qualitative** » non destructrice des ressources naturelles mais financièrement rentable.

En matière d'énergies renouvelables<sup>4</sup>, les dernières technologies ont un impact minimal sur l'environnement. Selon l'Agence Internationale de l'Énergie<sup>5</sup>, l'éolien offshore pourrait devenir la source principale de production d'électricité en Europe d'ici 2042, grâce au développement de réseaux interconnectés.

## Le scénario « négaWatt 2022 »<sup>6</sup>

L'association négaWatt présente une analyse de ces concepts et propose un scénario qui les réconcilie. « **La transition écologique est replacée au cœur d'une transition sociétale** »<sup>7</sup>.

Dans un premier temps, la sobriété diminue l'empreinte écologique

globale et en particulier les émissions de gaz à effet de serre. La consommation de matières premières est réduite ainsi que celle des ressources naturelles. La biodiversité et les ressources en eau sont ainsi préservées.



L'efficacité énergétique permet de diminuer les quantités d'énergie nécessaires pour satisfaire les besoins (isolation des bâtiments, meilleur rendement des appareils électriques et des véhicules...).

L'énergie sera produite par des sources renouvelables qui ont un faible impact sur l'environnement et sont inépuisables. Elles ne présentent aucun danger pour

les populations actuelles ni pour les générations futures. Leurs coûts de production diminuent au fur et à mesure des progrès technologiques. Moins de pollution de l'air mènera à une amélioration de la santé publique et donc du bien-être des populations. Ce scénario prévoit le développement de nouvelles dynamiques économiques, avec création d'emplois et retombées favorables pour les citoyens.

Selon ce modèle, sobriété, efficacité et énergies renouvelables seront donc ensemble les moteurs de l'indispensable transition écologique.

Denise Morissens

<sup>1</sup> Vers la sobriété heureuse, Arles, Actes Sud, 2010

<sup>2</sup> 6ème rapport du GIEC : sobriété et justice climatique au cœur des solutions pour s'adapter face au dérèglement climatique | Zero Waste France

<sup>3</sup> Bertrand Piccard « Alliance mondiale pour les technologies propres »

<sup>4</sup> <https://www.edora.org>

<sup>5</sup> <https://www.iea.org>

<sup>6</sup> <https://www.negawatt.org>

<sup>7</sup> Synthèse scénario négawatt 2022 pdf

## AU SOMMAIRE

La transition écologique : sobriété ou technologie ?	1-2
Où en êtes-vous avec vos réductions d'émissions de CO2 ?	1-3
A vos crayons, pastels, aquarelles...	2
Du nouveau dans les primes énergie en Wallonie	3
Gares : adieu guichets, bonjour projets	4
Balade du petit patrimoine à Plancenoit : ancrs, arbres et plaques commémoratives	5
Une cheville ouvrière «sentiers» nous a quitté	5
La bactérie du bonheur se trouve juste sous vos pieds	6
Chasse : l'éthique et le bien-être animal	6
Compte rendu de la conférence «Nécessaire Sobriété»	7
Les chemins et sentiers de Lasne (36)	8
La rainette verte de retour en Wallonie	8
Douceur de vivre cet été ...	9
La boutique de Lasne Nature	10
Agenda, téléphones, fax, e-mail	11
Zéro déchet	11
La nature de septembre à novembre	12

## A vos crayons, pastels, aquarelles...

Le PCDN de la commune de Lasne organise un concours de dessins pour illustrer le calendrier 2023.

Thème :

« **Microcosmos : ces petites bêtes fascinantes** ».

Le concours est ouvert à tous et toutes. Toutes les techniques sont admises ; pastels, aquarelles, huile, crayons, magicolor...

Les dessins doivent parvenir au service environnement de la commune de Lasne avant le 15 septembre 2022.

Les œuvres seront exposées à la maison communale du 23 au 26 novembre 2022.

Un prix sera attribué par classe d'âge et remis le 26 novembre lors de la journée de l'arbre.

Infos :

Service Environnement de Lasne : 02/634.05.83 - [environnement@lasne.be](mailto:environnement@lasne.be)

Pour Lasne Nature : Monique Lozet au 0477/635713 ou [lozetmonique@gmail.com](mailto:lozetmonique@gmail.com)

# Où en êtes-vous avec vos réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> ?

(suite de la page 1)

planète encore habitable.

Chauffer moins, rouler moins, voler moins en avion, isoler son habitation, diminuer sa consommation de viande, produire moins de déchets, etc. vous ont été proposés dans le tableau ci-joint.

La guerre en Ukraine nous apporte aussi de bonnes raisons pour reconsidérer notre consommation

en énergie. Les ressources actuelles ne sont pas inépuisables et nous n'avons pas encore mis en place la transition énergétique nécessaire pour les générations à venir.

Faites le point sur les décisions que vous avez prises en 2019.

Et si vous avez pris du retard, allez-y sans attendre.

Vous avez peur de reconsidérer

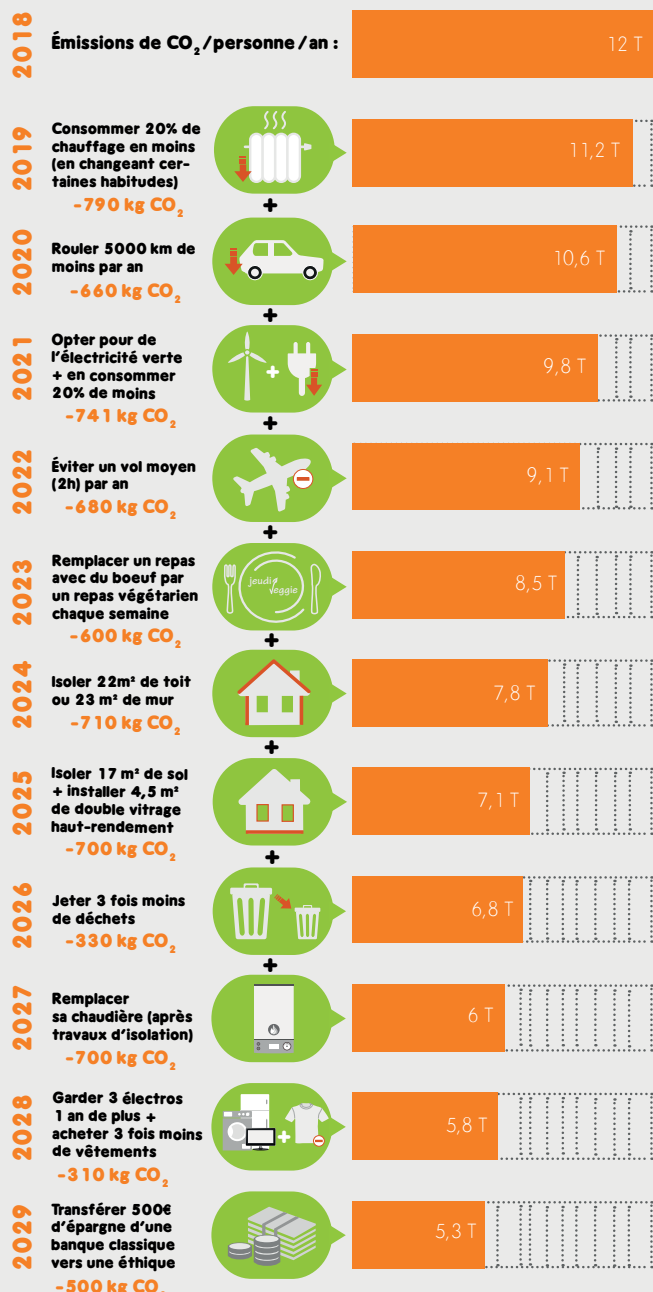
votre type de « confort » ? Pensez à ceux qui se contentent de peu par manque de moyens.

Votre liberté est rattrapée par ces circonstances extrêmes, et vous en êtes peut-être co-responsable.

Il est temps pour chacun d'entre nous d'assumer et d'agir où nous le pouvons, à notre échelle bien entendu.

Willy Calleeuw

## Comment diviser ses émissions de CO<sub>2</sub> par 2 en 10 ans ?



www.ecoconso.be

## Du nouveau dans les primes énergie en Wallonie

Depuis ce 1er juin 2022, il y a du changement concernant les primes liées aux travaux de rénovation. Le montant de la prime d'un audit énergétique augmente également.

En principe, pour avoir droit aux primes, il faut réaliser un audit énergétique et respecter l'ordre des travaux qui y est indiqué. Cependant, les travaux d'isolation de la toiture et les travaux inférieurs à 3000 € HTVA peuvent être effectués sans audit préalable.

On retrouve la liste complète des travaux qui peuvent bénéficier d'une prime sous ces conditions sur le site [energie.wallonie.be](https://energie.wallonie.be/fr/prime-toiture-et-travaux-de-moins-de-3-000-htva.html?IDC=10305). <https://energie.wallonie.be/fr/prime-toiture-et-travaux-de-moins-de-3-000-htva.html?IDC=10305>

### Les primes

Il y a quelques conditions générales pour l'octroi des primes « énergie » :

- Mis à part pour les travaux de toiture et ceux d'un montant inférieur à 3000 €, un audit énergétique est obligatoire pour obtenir les primes et il faut respecter l'ordre de priorité des travaux préconisé par celui-ci. Pas question, par exemple, de bénéficier d'une prime pour changer les châssis si le toit du bâtiment n'est pas isolé.
- Les primes sont aussi accessibles aux propriétaires bailleurs qui n'occupent pas le logement bénéficiant des travaux.
- Les hauts revenus (au-dessus de 97 700 €/an) peuvent aussi avoir droit à une prime.
- Les primes peuvent couvrir maximum 70 % des factures (80 % pour les travaux inférieurs à 3000 €).

Pour en savoir plus, consultez le site d'Eco-conso <https://www.ecoconso.be/fr/content/du-nouveau-dans-les-primes-energie-en-wallonie>

Si vous ne l'êtes pas encore, devenez membre de Lasne Nature en versant votre cotisation (10 € minimum par an) au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.



## Gares : adieu guichets, bonjour projets

Elles sont nombreuses les gares qui jalonnent des voies ferrées, désaffectées ou non, visibles ou disparues. En Brabant wallon, quelques-unes ont trouvé une seconde vie dans des projets divers, dont culture et liens sociaux forment la trame.

D'Est en Ouest et du Nord au Sud, le territoire brabançon est parcouru de nombreuses voies ferroviaires dont certaines sont désormais désaffectées. Le tram, lui aussi, circulait en Brabant wallon et d'anciennes lignes vicinales se rappellent également aux souvenirs de mordus de patrimoine dans des



traces plus ou moins discrètes. Désaffectées ou non, visibles ou disparues, ces voies ferrées sont encore jalonnées de petits bâtiments qui fournissent un abri tant aux usagers de la SNCB qu'aux amateurs de mobilité douce ou aux habitants du quartier. À la fin des années 90, la SNCB et la Région wallonne signaient un accord-cadre réservant les anciennes lignes aux voies vertes. L'asbl Chemins du Rail à l'origine de cet accord souhaite que les bâtiments puissent, selon la même philosophie, être réservés à un usage public, afin de rester des lieux de rencontre et de convivialité.

Dans un article consacré aux gares en péril, Gilbert Perrin, spécialiste du patrimoine au sein de l'association, rappelle que « en termes ferroviaires, la gare c'est l'ensemble des installations comprenant les bâtiments et les voies où se font l'embarquement et le débarquement tant des voyageurs que des marchandises ». Le bâtiment que l'on affuble généralement du nom de « gare » est en fait le « bâtiment des voyageurs » (BV). En 2013, avec Anne Daubechies du Service public de

Wallonie, il cosignait Le dictionnaire du patrimoine ferroviaire publié par ce qui s'appelait encore l'Institut du Patrimoine wallon. L'ouvrage porte sur les traces tangibles de l'histoire ferroviaire de Belgique : ponts, tunnels, remblais, signaux lumineux, patrimoine bâti... C'est ce dernier qui nous intéresse ici.

En Brabant wallon, que les voies qui les desservent soient encore en fonction ou non, les bâtiments des voyageurs sont relativement nombreux, mais les guichets ont généralement définitivement baissé les volets. Sept de ces BV et un hangar aux marchandises situé à Perwez sont aujourd'hui réhabilités en tiers-lieux. Espacevie a rencontré quelques citoyens et citoyennes qui ont imaginé une nouvelle destinée pour ces lieux et partagera bientôt ici le fruit de ces rencontres enthousiasmantes.

Des kilomètres de

voies lentes à aménager

- 1600 kilomètres de lignes ferroviaires belges abandonnées
- 1200 kilomètres sont en territoire wallon
- 900 kilomètres sont récupérables
- 750 kilomètres environ sont déjà aménagés

Suranné, le vicinal ?

En plus des traces bien visibles du réseau ferroviaire, les Brabançons peuvent encore découvrir ici et là les vestiges du réseau des Chemins de fer vicinaux autrefois regroupés au sein de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux (SNCV), ancêtre des TEC, notamment. Jusqu'en 1964, la ligne vicinale 917, surnommée le WaWa, transportait les voyageurs brabançons entre Wavre et Waterloo, en passant sur le territoire de Braine-l'Alleud, Lasne et Rixensart. Le tram assurait aussi le transport économique des produits agricoles et des marchandises locales telles que les betteraves sucrières cultivées

principalement dans les champs de Plancenoit et de Maransart, et transportées vers la sucrerie Naveau à Bierges, ainsi que du sable provenant de la sablonnière Wery à Maransart. Créées en 1904 et victimes de faillite en 1930, les soieries de Maransart ont employé jusqu'à 800 personnes qu'il fallait bien aussi véhiculer jusqu'à l'usine. Le tram a donc été installé dans les zones mal desservies par le train, là où le secteur privé avait jugé le trajet peu ou pas rentable.

Pendant 66 ans, les Lasnois ont pu voir le tram traverser la campagne. Certains habitants se souviennent l'avoir emprunté pour aller à l'école, au marché de Wavre ou à Bruxelles.

Aujourd'hui sur cette ligne subsistent les gares de Lasne et d'Aywiers-Maransart qu'une poignée de passionnés s'évertuent à faire vivre sur une page Facebook dédiée au vicinal et en organisant des expositions photographiques. En avril dernier, la commune votait l'affectation de 805.000 euros de son budget extraordinaire à la rénovation de la gare de Maransart qu'elle a rachetée par bail emphytéotique. « *Le projet est de transformer et agrandir l'ancienne gare pour y faire un centre des arts, sorte de coworking d'artistes, où des ateliers pourront être loués pour y créer ensemble ou y donner des cours, se réjouit Julie Peeters-Cardon, échevine de la Culture. Un nouvel espace sous forme d'orangerie servira aussi de lieu de détente et de rencontre ouvert sur le parc voisin. Le projet bénéficiera d'un subside conséquent de 400.000 euros de la Province.* »

Texte : Caroline Dunski

Paru dans Espace Vie 307 juillet 2022  
<https://www.espacevie.be/ressource/gares-adiou-guichets-bonjour-projets/>



## Balade du petit patrimoine à Plancenoi : ancrs, arbres et plaques commémoratives

Balade bien silencieuse en cette fin juillet 2022. Les cloches de l'église Sainte-Catherine ne sonnent plus et son horloge s'est arrêtée à l'heure où le clocher a été frappé par la foudre le 20 mai dernier. Pour retrouver ses repères, son rythme et sa musique, le village attend la visite réparatrice des artisans campanistes.



**Ancres** : ces petites pièces en fer forgé qui consolident un mur ou une charpente donnent, lorsqu'elles dessinent un chiffre, le millésime de la (re)construction ou de la restauration d'un édifice. Ainsi peut-on lire en façade du presbytère, au-dessus des fenêtres, la date de 1789. Il fallut bien du courage et de l'opiniâtreté à M. le Curé HALLAUX pour convaincre les autorités ecclésiastiques et civiles du bien fondé de la chose rendue nécessaire par la présence de plusieurs desservants et le délabrement du bâtiment initial.

**Arbres compagnons** : les arbres et chapelles font route ensemble parfois depuis plusieurs siècles. Ils sont intimement liés, les uns repères et



abris, les autres reposoirs. Au bout du chemin de la Maison du Roi (côté chaussée de Charleroi), un chêne pédonculé avoisine la petite chapelle dédiée à Notre-Dame de Tongre (Tongre Notre-Dame près d'Ath) remplaçant vraisemblablement un sujet plus ancien.

Au début de ce même chemin, la plus ancienne chapelle de Plancenoi (1669), consacrée à Notre-Dame d'el Croix, était flanquée jusqu'il y a peu d'un marronnier majestueux, témoin de leur longue histoire commune.



Seule à présent et légèrement en retrait, sa beauté simple et rustique passe souvent inaperçue.

**Plaques commémoratives** : au monument élevé à la mémoire des combattants des deux guerres, et transféré devant l'école dans les années 1970, il faut ajouter quatre stèles commémoratives apposées à l'intérieur de l'église contre les murs latéraux. Peu connues, ces plaques de marbre noir à lettres dorées perpétuent le souvenir de quatre héros de la première guerre mondiale : René AUBRY, Léon LAURENT, Joseph LEDEQUE et Joseph CASTIAUX.

Françoise Bortels



## Une cheville ouvrière «sentiers» nous a quitté

Nous avons appris avec émotion le décès de Jacques Colard.

Il a été pendant des années un membre compétent et efficace de notre association, particulièrement dans le cadre de la défense des chemins et sentiers de la commune de Lasne qui lui tenaient tant à cœur.

Mais, au-delà de ce rôle, nous nous souvenons surtout d'un homme de rigueur et de précision, mais aussi affichant une grande gentillesse, de l'enthousiasme et le rire taquin.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'à ses proches.





## La bactérie du bonheur se trouve juste sous vos pieds

Avez-vous déjà ressenti le bien-être que procure le simple fait de mettre les mains dans la terre, de jardiner ou de vous promener en forêt ?

*Mycobacterium vaccae* est une bactérie qui se trouve dans le sol. Ce micro-organisme, non pathogène, cousin de la tuberculose, est surnommé la bactérie du bonheur. Celle-ci serait même source de plaisir en plus d'être bénéfique pour la santé. Elle est reconnue pour stimuler la production d'hormones qui aiderait à combattre l'anxiété et fonctionnerait comme un anti-dépresseur naturel.

En effet, *Mycobacterium vaccae* agit en activant la libération de deux neurotransmetteurs : la sérotonine, synthétisée dans l'intestin, et la dopamine, synthétisée au sein du cerveau. La dopamine affecte les émotions, notamment celles qui se rapportent au plaisir. La sérotonine elle, régule notre humeur mais aussi notre sommeil, notre mémoire et même... notre libido. C'est par inhalation que cette bactérie du bonheur pénètre dans votre organisme, en se frayant un chemin jusqu'à votre tube digestif, là où est produite la sérotonine.

Pour mettre en évidence les effets de cette bactérie qui donne le sourire aux jardiniers, des tests ont été

pratiqués sur des souris par deux neuroscientifiques : certaines souris ont été mises en contact avec la bactérie *Mycobacterium vaccae*, tandis que d'autres pas. On leur a ensuite fait passer des tests comportementaux. Les résultats sont étonnants : les souris mises en contact avec la bactérie sont moins nerveuses et ont traversé un parcours labyrinthique deux fois plus vite que les souris sans bactérie. Ils ont ainsi pu démontrer que manger, toucher et respirer un organisme du



sol peut être lié au développement de notre système immunitaire et de notre système nerveux.

L'influence de *Mycobacterium vaccae* sur le bon fonctionnement du système immunitaire a été prouvée depuis plusieurs décennies. Dans le cas des affections inflammatoires, par exemple, cette micro-bactérie renforce l'immunité et permet l'atténuation des symptômes pathologiques. Mais force

est de constater que notre mode de vie de plus en plus aseptisé met à mal notre système immunitaire.

Se promener en forêt ou mieux encore aménager son jardin ou entretenir un potager bio sont certainement les meilleures manières de respirer la bactérie bienfaitrice. La terre est remuée et vos mains sont directement en contact avec elle.

Le micro-organisme ne représente d'ailleurs pas le seul bénéfice du jardinage. Les avantages du jardinage reposent aussi sur le fait d'être au grand air, de s'occuper l'esprit, de faire de l'exercice, de réaliser un loisir créatif, de cultiver des aliments sains, etc.

Le contact avec la faune et la flore sauvages complète l'action de *Mycobacterium vaccae*. Les phytoncides (molécules émises par les arbres pour se défendre contre les bactéries) émis par les arbres stimulent aussi votre système parasympathique et apporte ainsi la détente. En bref, cette bactérie rend heureux.

Alors sortez-vous aérer. Vous avez tout à y gagner !

Valérie Régnier

source : <https://www.eco-6-themes.fr/mycobacterium-vaccae>

## Chasse en Wallonie : l'éthique et le bien-être animal

Les pratiques de chasse génèrent de la souffrance animale parfois inacceptable, souvent évitable. Elles consistent également à artificialiser notre faune pour le seul plaisir de chasser davantage. Ainsi,

- Plus de 160.000 Faisans, Perdrix grises et Canards colverts sont élevés avant d'être lâchés pour la chasse ;
- Des milliers de prédateurs naturels, comme le renard roux, certains mustélidés, les pies... sont piégés et tués afin de protéger le gibier d'élevage ;
- La battue à cor et à cri, généralement pratiquée en Wallonie, n'est ni sélective ni précise et est particulièrement cruelle : balles "mal placées", animaux "immobilisés" par les chiens en battue et achevés au couteau ;
- Des milliers de tonnes de céréales sont utilisées chaque année dans les grandes chasses pour y maintenir des densités jusqu'à 10 fois supérieures à une situation normale. Cet élevage en forêt et les tableaux de chasse qui en résultent ont pour vocation le profit ou la notoriété du chasseur...



<https://stopderiveschasse.be/lethique-de-la-chasse-en-question/>



# Compte rendu de la conférence «Nécessaire Sobriété»

Réaction des mandataires politiques aux différents leviers de la sobriété proposés lors de l'évènement d'Inter-Environnement Wallonie du 21 juin 2022.

Autour de la table : François Desquesnes (Les Engagés), Laurent Leonard (PS), Thierry Warmoes (PTB), Olivier Bierin (Ecolo) et Nicolas Janssen (MR).

- 1 Quelles mesures politiques pour une société wallonne plus sobre ?
- 2 Réduire la taille des logements ?
- 3 Baisser la vitesse sur les routes
- 4 Stopper l'artificialisation des sols
- 5 Réduire nos consommations de viande

## Quelles mesures politiques pour une société wallonne plus sobre ?

Les leviers pour activer des mesures de sobriété peuvent être volontaires et individuels... bien sûr ! Mais la sobriété, c'est surtout une affaire de « cadre » : le politique doit mettre en place un cadre propice à des comportements plus sobres (un ticket d'avion à 20€ nous laisse-t-il vraiment le choix de prendre le train ?).

Nous avons donc invité des responsables politiques wallons afin de leur poser des questions « en direct » :

## Réduire la taille des logements ?

On commence par le secteur du bâtiment où la surface chauffée par habitant offre un potentiel de réduction des consommations d'énergie énorme, ce qui :

- Est bon pour le climat ;
- Diminue notre dépendance au gaz et pétrole russe ou saoudien ;
- Est bénéfique pour le portefeuille : diviser sa maison, adopter un logement plus petit ou vivre dans un habitat partagé, c'est baisser sa facture énergétique.

Soyons clairs, IEW ne plaide pas pour obliger les Wallons à déménager ou à réaliser des travaux de division. Cependant, nous plaidons pour que cela soit rendu possible pour les citoyens qui le désirent ou qui en auraient besoin (notamment financièrement).

À la question : Êtes-vous prêts à ramener la question de la taille

moyenne des logements par habitant dans les programmes de vos partis ? Les mandataires politiques ont répondu qu'ils étaient d'accord sur l'importance de traiter la question.

IEW mettra l'accent sur les mesures concrètes pour faciliter la vie des citoyens qui souhaitent réduire la taille de leur habitation.

## Baisser la vitesse sur les routes

Baisser la vitesse à 110 sur les autoroutes peut générer environ 15% d'économie de carburant.

Selon les calculs du conseil européen pour la sécurité des transports, baisser de 10 km/h la limite autorisée sur les autoroutes européennes permettrait précisément de faire baisser la facture de l'automobiliste moyen d'environ 60 euros par an. L'agence internationale de l'énergie ou la Commission européenne ont soutenu cette mesure.

À la question : Êtes-vous prêt à limiter la vitesse sur autoroute à 110Kmh sous cette mandature ? Les mandataires politiques ont répondu de manière plutôt mitigée.

Cela étant, les choses semblent bouger puisqu'on note qu'il n'y a plus d'opposition frontale à la mesure dans tous les partis de la majorité, ce qui semblait être le cas il y a quelques semaines encore.

## Stopper l'artificialisation des sols

Sans doute le premier levier pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre en Wallonie, surtout grâce à la diminution de nos besoins en matière de transport (car un logement éparpillé rend dépendant à une solution de transport individuelle et motorisée).

Cette mesure est également cruciale puisqu'elle permet d'octroyer plus de place à une agriculture de qualité tout en sauvegardant la biodiversité (le cheval de bataille d'IEW depuis plusieurs années... sans que cela ne bouge beaucoup).

À la question : Êtes-vous d'accord avec cette affirmation : « Nous devons arrêter aujourd'hui de bâtir de nouvelles constructions sur des terrains aujourd'hui dévolus à l'agriculture, la forêt ou la nature » ? Les mandataires politiques ont (surprise !) tous répondu

« oui » à l'unanimité !

Admettons que la question est floue et que cette unanimité des politiques présents porte, à priori, sur le respect du plan de secteur... Or, selon IEW, nous savons que trop de zones demeurent potentiellement constructibles dans le plan de secteur. Au moins, les mandataires semblent admettre l'urgence du stop béton !

## Réduire nos consommations de viande

Selon le tout dernier rapport du GIEC, orienter nos habitudes alimentaires vers un régime moins carné est la mesure qui offre le plus de potentiel au niveau mondial pour diminuer rapidement nos émissions de GES.

Mais cela ne servirait (évidemment) à rien de diminuer notre consommation pour, in fine, importer de la viande de moindre qualité ! Dès lors, pour IEW, le débat sur la « demande » de viande doit être lié au débat sur l'« offre » de viande. L'objectif serait donc de diminuer le nombre de bêtes et d'augmenter l'autonomie fourragère de nos fermes. Bref : des vaches qui mangent du foin dans les prairies plutôt que des tourteaux de soja amazoniens !

À la question (qui fâche) : Êtes-vous pour un objectif de réduction du cheptel bovin wallon (dans le cadre d'une politique d'amélioration de la qualité environnementale de l'élevage) ? Les mandataires politiques ont répondu : Tous soulignent qu'il faut avant tout accompagner les éleveurs pour développer une filière bovine de qualité et durable. IEW est bien d'accord avec cela !

Auteur de la publication du 30 juin 2022 : Arnaud Collignon

<https://www.iew.be/compte-rendu-conference-sobriete/>

**Merci pour votre soutien.**

**Votre cotisation \* vous donne droit à votre carte de membre qui est valable jusqu'à l'année prochaine à la même date.**

**\*10 € minimum à verser au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.**



## Les chemins et sentiers de Lasne (36)

**Le sentier n°71(Oh) du Mayeur dans son trajet vers la Chaussée de Louvain**

*NB : après le numéro du sentier nous indiquons l'initiale du village auquel il appartient, puisqu'un même numéro peut être présent dans différents*



villages (La=Lasne)

En 2013, dans le bulletin 96 de Lasne Nature je parlais du problème rencontré sur le sentier du Mayeur pour accéder à la Chaussée de Louvain et de là à la forêt de Soignes, à partir du chemin de Bas-Ransbeck.

Après le point A qui marque son croisement avec le sentier 73, le sentier du Mayeur continue tout droit à travers champs, croise une pâture pour chevaux où des tourniquets devraient être placés et butte sur un lotissement (point B) qui ne permet pas l'accès à la chaussée de Louvain.

Qu'en est-il 9 ans plus tard ?

- Les tourniquets n'ont pas été installés  
- L'accès à la chaussée de Louvain via le lotissement n'est toujours pas possible ...  
mais les choses ont enfin bougé et **tous les espoirs sont permis !**

La commune a en effet lancé

une procédure judiciaire contre le propriétaire et l'a gagnée à tous les niveaux, jusqu'en cassation ! Depuis cette dernière étape judiciaire, des tractations ont lieu entre les 2 parties pour trouver un accord acceptable qui se fera probablement par un petit déplacement du sentier.

Il ne restera alors qu'à s'occuper des tourniquets ou de tout autre dispositif de passage.

Nous pouvons donc espérer la réouverture de cette portion du sentier pour le début de l'automne.

Pour que tout soit parfait sur cet emblématique sentier de Lasne, il restera à régler le problème du tronçon entre le Vieux chemin de Wavre et la route des Marnières (voir bulletin 95) pour lequel des actions sont également en cours à l'initiative de la commune !

Philippe Dewael

## La rainette verte de retour en Wallonie



Après plusieurs années de préparation et l'obtention de toutes les autorisations légales requises, le pôle Rainne de Natagora lance, avec le soutien actif de nombreux partenaires, un ambitieux programme de réintroduction de la rainette verte en Wallonie.

La rainette verte est un petit amphibien qui était autrefois répandu dans la plupart des régions de Wallonie. Elle a disparu du sud du pays il y a une trentaine d'années à la suite d'un long déclin. Aujourd'hui, les causes de sa disparition en Wallonie ont été clairement identifiées. En collaboration avec d'autres acteurs, Natagora travaille aujourd'hui à sa réintroduction sur quatre sites de nature restaurée particulièrement favorables : trois en Famenne et un en Gaume.

Mi-avril, grâce au soutien des autorités

flamandes et avec l'aide de l'association Natuurpunt, des pontes de rainettes ont été collectées dans plusieurs populations florissantes des provinces du Limbourg et d'Anvers. Bénévoles wallons et flamands ont uni leur force durant plusieurs nuits pour les rassembler en quantité suffisante. "Ces pontes ont été mises en élevage chez nos partenaires "Le domaine des Grottes de Han" et "Pairi Daiza Foundation" ainsi que chez plusieurs volontaires de Natagora." explique Charles Carels du



pôle Rainne de Natagora. "Cet élevage est destiné à assurer aux têtards un taux de survie nettement plus important que s'ils avaient été directement relâchés dans la nature."

Après avoir été testées pour s'assurer qu'elles ne sont pas porteuses de pathogènes, les jeunes rainettes ont été libérées dans les sites sélectionnés de Famenne et de Gaume avec l'espoir qu'elles y fassent souche.

"Ce projet se veut bien plus ambitieux que la simple réintroduction d'une espèce disparue. Nous espérons que le retour de cet amphibien renforcera à grande échelle les initiatives de protection des milieux tant aquatiques que terrestres que la rainette affectionne particulièrement. Ce qui sera tout bénéfique pour une multitude de plantes et animaux peut-être moins spectaculaires mais tout aussi essentiels pour la biodiversité." ajoute Charles Carels.

<https://www.natagora.be/news/la-rainette-verte-de-retour-en-wallonie>





# « Douceur de vivre cet été ... »

Mes petits « topo-guide », comme mes chaussures de marche, sont en toutes saisons dans le coffre de la voiture.

Pour qu'à n'importe quel moment, je puisse m'évader, me faire une bulle nature, réveiller chaque sens et m'émerveiller.

Ce 14 juillet, la lumière de cette fin de journée est douce, la brise tellement légère, que je n'ai aucune envie de rentrer chez moi.

Mon choix se porte sur la P26 « monument Prussien », seulement 5 km.

Juste admirer la blondeur des blés, regarder les nuages comme de grosses et douces boules d'ouate dans le bleu du ciel, sentir le vent, entendre les grillons et murmurer « on dirait le Sud... »

Rentrer la tête légère pour débiter ce beau week-end d'été près de chez nous, la douceur de vivre tout simplement.

Bel été à tous.

Photos et texte Christine Testaert.



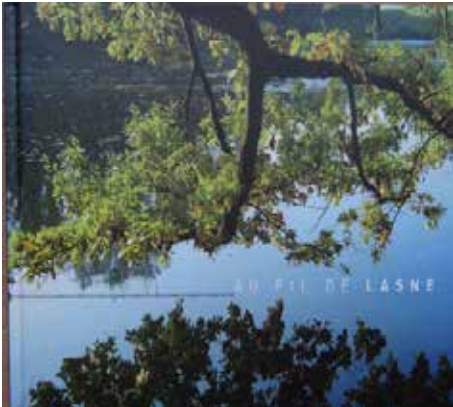


# La boutique de Lasne Nature

## Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

### «AU FIL DE LASNE»



Prix : 24 € + frais d'expédition de 5,95 €.

## Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1  
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2  
«15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3  
«10 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 3,57 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 5,95 €.



## Nos cartes

Carte IGN au 1/10000  
«210 km de promenades à Lasne» édition 2017

Prix : 10,00 € + frais d'expédition de 2,38 €.



Carte des chemins et sentiers de Lasne

Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.  
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition: 3,57 €.

## Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 12 € à enlever au siège de Lasne Nature.

Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be).



## Nos tours de cou

Tour de cou Buff «Lasne Nature»

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.

Prix : 15 € + frais d'expédition de 3,57 €.



## Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

**Sachets de semences**

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 2,38 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

## Nos tabliers

Tablier de jardinage et BBQ

tablier en coton avec 2 grandes poches, modèle ajustable à chaque taille : 28 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

*Votre cotisation (10 € minimum par an) nous est indispensable afin de nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin.*

*Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature.*

*Merci pour votre soutien.*



## AGENDA

### SEPTEMBRE 2022

Sam 10 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Dim 11 **Marché local de producteurs locaux à Maransart** de 10 h à 16h, Lasne Nature sera présente sur le site.

Dim 25 **Promenade découverte nature**  
[Inscription obligatoire](#) - Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.  
Informations et inscription : marie@bronchart.be

Jeu 29 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

Ven 30 au Dim 2 octobre **Jardins d'Aywiers** Lasne Nature sera présente sur le site. Infos sur [www.aywiers.be](http://www.aywiers.be)

### OCTOBRE 2022

Sam 1 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

Dim 16 **Fête de la Pomme à Cérroux** De 10 h à 17 h. Lasne Nature sera présente sur le site.

Jeu 27 **Réunion mensuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

### NOVEMBRE 2022

Dim 13 **Promenade trimestrielle** Départ à 10 h à l'arrière de l'église de Plancenoit - Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.  
Informations 02 633 37 76.

Jeu 24 **Assemblée Générale annuelle de Lasne Nature** au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. Bienvenue à tous ceux qui ont des idées à partager

Sam 26 **Entretien de la Réserve du Bois de L'Epine**  
Entre 9 h et 13 h, RV en face du 70 route de l'Etat à Lasne. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

### DECEMBRE 2022 (provisoire)

Sam 17 **Entretien de la Réserve du Ru Milhoux**  
Entre 9 h et 13 h, RV à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix. Bienvenue à tous pour 2 heures ou plus de travaux divers. Informations au 02 633 28 78.

## Vous pouvez nous contacter par téléphone ou courriel :

**Président :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Secrétariat :** [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be) ou 02 633 27 64

**Trésorier :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22

**Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire :** Stéphane GALLOIS : 02 633 38 22 ou [urbanisme@lasne-nature.be](mailto:urbanisme@lasne-nature.be)

**Réserves naturelles (Ru Milhoux et Bois de l'Epine) :** Thierry ROLIN : 02 633 28 78 ou [milhoux@lasne-nature.be](mailto:milhoux@lasne-nature.be)

**Cellule Mobilité :** Denise Morissens : 02 354 97 82 ou [mobilite@lasne-nature.be](mailto:mobilite@lasne-nature.be)

**Cellule Sentiers :** Philippe DEWAELE : 02 633 37 76 ou [sentiers@lasne-nature.be](mailto:sentiers@lasne-nature.be)

**Cellule Eau, pollutions :** [eauetpollutions@lasne-nature.be](mailto:eauetpollutions@lasne-nature.be)

**Cellule Batraciens :** Micheline NYSTEN : 02 354 24 12 ou [batraciens@lasne-nature.be](mailto:batraciens@lasne-nature.be)

**Cellule Écoles-Nature :** Monique LOZET : 0477 635 713 ou [lozetmonique@gmail.com](mailto:lozetmonique@gmail.com)

**Cellule Plantes et Semences :** Valérie REGNIER : 02 633 24 66 ou [semences@lasne-nature.be](mailto:semences@lasne-nature.be)

**Rédaction :** Willy CALLEEuw : 02 633 24 66

**Siège social :**

12, rue du Mouton 1380 Lasne  
Téléphone de l'asbl : **02 633 27 64**  
E-mail : [secretariat@lasne-nature.be](mailto:secretariat@lasne-nature.be)

**Site internet :** [www.lasne-nature.be](http://www.lasne-nature.be)



Lasne Nature

**Compte en banque :** POUR LES COTISATIONS, POUR NOTRE BOUTIQUE, POUR LA FACTURATION

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

## Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

On ne le répétera jamais assez, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !

De plus en plus d'objets en plastique annoncent qu'ils sont produits avec du « 100% recyclé ». Certes, les procédés s'améliorent mais il faut savoir qu'un recyclage de plastique à 100 % n'est pas encore vraiment atteint. A chaque recyclage, il faut ajouter plus de plastique neuf.

Les meilleurs plastiques pour le recyclage sont les PET, ceux avec

lesquels on fabrique les bouteilles d'eau, par ex. . Encore faut-il qu'elles soient incolores ou légèrement bleutées.

Beaucoup de déchets plastiques ménagers ne sont pas recyclés et finissent dans les incinérateurs. En Allemagne, les anciennes mines de sel accueillent le plus grand stockage d'Europe de ces restes d'incinération. De plus, de nombreux pays envoient leurs déchets en Asie ou en Afrique où ils contribuent à la pollution des sols et des eaux.

Tout n'est peut-être pas perdu. De nombreuses recherches sont en cours : une enzyme « mangeuse de plastique » en France, un champignon destructeur de plastique en Asie, des bactéries éliminant le plastique....

Encore faut-il que ces recherches débouchent sur des exploitations industrielles et battent de vitesse la production de plastique toujours en augmentation !

Marianne van Lennep



# La nature de septembre à novembre

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Ru Milhoux ou du Bois de l'Épine en septembre, octobre et novembre.



**Liseron des haies (*Calystegia sepium*)**

Cette plante très envahissante, qui fait le désespoir des jardiniers, affectionne les terres riches et humides.

Elle est abondante dans nos 2 réserves où elle ne facilite pas la tâche des gestionnaires qui se chargent d'entretenir les chemins et roselières.

Ses tiges s'enroulent dans le sens inverse des aiguilles d'une montre autour d'autres plantes ou de tout autre objet rencontré comme des clôtures ...

Ses fleurs, qui restent ouvertes même la nuit, ne se ferment que par mauvais temps. Elles attirent principalement les papillons de nuit.



**Méta d'automne (*Metellina segmentata*)**

Cette araignée se rencontre effectivement en automne, lors de promenades en forêt. Elle est pourvue de longues pattes qui sont le propre des Tetragnathidés.

La méta d'automne fait partie des araignées qui tissent de grandes toiles caractérisées par un trou central, sans fils, bien rond. L'araignée se tient au centre de sa toile, la tête orientée vers le bas, les deux premières paires de pattes étendues vers l'avant, les deux autres en arrière. Les toiles sont souvent tendues de façon oblique.

Elle passe la journée sur sa toile ou proche de cette dernière, toujours avec un fil d'alerte. Lors de la saison de reproduction, les mâles patientent autour de la toile d'une femelle, et dès qu'une proie se fait piéger, ils se jettent dessus afin d'en faire une offrande à la femelle.

Pendant qu'elle mange la proie, le mâle s'accouple en moins de trois minutes puis quitte rapidement la toile à la recherche d'une autre femelle



**Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*)**

Cette plante des milieux humides se rencontre au bord des étangs et des cours d'eau. Elle est bien présente dans nos deux réserves du Ru Milhoux et du Bois de l'Épine.

On peut reconnaître la fleur à ses cinq pétales, plus longs que les sépales, et qui sont divisés jusqu'à la base, si bien qu'on a l'impression qu'il y en a dix. L'ovaire est surmonté de cinq styles.

Sa floraison s'étale de juin à octobre.



**Tircis (*Pararge aegeria*)**

Le Tircis est un papillon très foncé ponctué de taches fauves sur les 4 ailes, avec en prime 1 ocelle (tache arrondie bicolore évoquant un œil sur une aile d'insecte) à l'apex de l'aile antérieure et 3-4 ocelles sur le bord de l'aile postérieure.

C'est un petit papillon bien courant dans les campagnes et les bois. C'est une espèce très commune, sans doute le papillon de jour le plus répandu de notre faune.

On peut le trouver du printemps jusqu'en automne.

Il aime les endroits boisés, ombrageux comme les clairières ou les allées forestières.

Les imagos ne se nourrissent pratiquement pas sur les fleurs, mais de suintements de sève ou de fruits mûrs.

**Frêne commun (*Fraxinus excelsior*)**

Le frêne est un arbre au tronc droit et élancé qui peut atteindre 40 mètres de hauteur.

Ses feuilles vert foncé, caduques, pennées, de 20 à 30cm de long sont divisées en 7 à 15 folioles ovales, à dents aiguës, pouvant atteindre 10cm de long, s'organisant autour de la nervure centrale,



à l'image d'une plume. Elles apparaissent assez tardivement, en mai, et persistent jusqu'en début d'hiver, devenant jaunes à l'automne.

On le reconnaît aussi à sa floraison printanière en grappes de plumes blanches. Le fruit du frêne, communément appelé samare, est facilement reconnaissable. Ces fruits possèdent une aile chacun, et sont regroupés en grosses grappes pendantes sur le frêne de l'été à l'hiver.

Le frêne présente des bourgeons noirs bien visibles en hiver.

Le bois résilient du frêne est blanc, légèrement rosé et nacré, assez dur, très tenace et très élastique, ce qui le rend intéressant pour fabriquer des manches d'outil en bois, mais il est également très prisé dans la fabrication de nombreux instruments de musique, ainsi que dans l'ébénisterie.



**Tachinaire sauvage (*Tachina fera*)**

La Tachinaire sauvage, est une espèce d'insectes diptères, dont la larve est parasite de chenilles de lépidoptères (papillons).

C'est une mouche trapue, au thorax noir et à l'abdomen brun orangé marqué d'une longue bande noire, les derniers segments ornés de longs poils noirs et raides.

On la trouve dans les zones humides, les bois et les jardins. Elle est bien présente dans nos deux Réserves. Sa période de vol est d'avril à octobre.

Les adultes visitent souvent les astéracées et les ombellifères et pondent leurs œufs sur les plantes dont se nourrissent les chenilles parasitées, parfois directement sur la chenille. La larve pénètre ensuite dans son hôte.